2026-025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal: 11
en exercice: 11
Qui ont pris part à la délibération: 09
Pour : 09
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil-vingt six, le 28 septembre 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date de la convocation : 23.09.2026
Date d'affichage : 23.09.2026

Présents: Mr Romain Desaint-Denis, Mme Florence Fages, Mr François Kolakowski, Mme Marilyne Marcienne Hay, Mr Yann Hamon, Mme Caroline Leclerc, Mme Mélodye Huet, Mme Régine Hochet

Excusés : Mr Glenn Ossemont, Mr Guillaume Pastre

Mme Caroline Leclerc a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1611-4, L2541-12 et L2121-29,

Vu la délibération en date du 09 mars 2026 portant adoption du budget primitif,

Vu les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations :

SUBVENTIONS COMMUNALES	
ASSOCIATION	***MONTANT EN €***
Etoile Sportive Lystrienne	975
Croix rouge Bayeux	100
J. Pompiers de Balleroy	200
Prévention routière (comité du Calvados)	100
Club du temps libre	500
Éveil sportif du Tronquay	100
OCCE COOP 72 École des Poteries	400
AFM-Téléthon	200
Ecole des Poteries – séjour Puy du Fou	480

Après en avoir délibéré,

Décide :

- D'attribuer les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessus,
- D'autoriser monsieur le maire à procéder au versement de ces subventions.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
A Noron-la-Poterie, le 28 septembre 2026

Le Maire, Mr SCELLES François

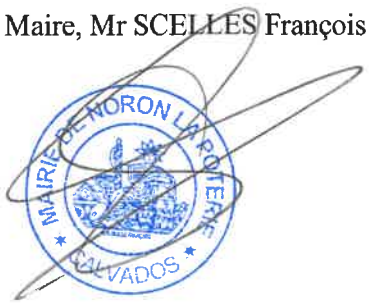

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 02.10.26
et publication ou notification du 02.10.26